



ROSELINE PUIER  
COMMUNIQUONS NOTRE PASSION

# FORMATION EDUCATEUR CANIN

la methode canine adaptative



CENTRE HERVE PUIER 2024

## **PUBLIC CONCERNE**

Toute personne ayant un projet professionnel dans le but de travailler en éducation canine que ce soit pour s'installer en tant qu'éducateur canine ou travailler comme tel dans une structure professionnelle ou associative.

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant pratiquer l'éducation canine sur des chiens équilibrés ne présentant pas de problèmes de comportement et qui ne souhaitent pas travailler en rééducation canine sur des chiens difficiles et à problèmes. Cette option peut être prise dans l'avenir en faisant les deux semaines de la formation "chiens difficiles et troubles du comportement", à condition d'avoir effectué avec succès cette formation éducateur canine professionnel, ce qui permettra d'obtenir la certification "éducateur canine technicien spécialisé".

Cette formation s'adresse également aux particuliers qui souhaitent acquérir des connaissances à titre personnel.

Chaque stagiaire peut être accompagné ou pas d'un chien.

## **OBJECTIFS**

- Acquisition des connaissances théoriques en psychologie canine
- Acquisition des techniques et méthodes en éducation canine.
- Apprentissages et techniques en obéissance de base adaptée à l'enseignement aux particuliers.

## THEMES ABORDES

### Le métier

- Connaissances théoriques et techniques
- Ethologie canine
- Psychologie canine
- Initiation Psychologie humaine et interactions Humain – chien
- Conseil et mise en œuvre de solutions de travail en solutions de problématiques sociales
- Explications et approches des méthodes positives et amicales
- Explications et approches sur l'utilisation du clicker

Les cours théoriques sont remis à chaque stagiaire à leur inscription afin de pouvoir les étudier avant leur venue en formation.(en téléchargement. Cours en version .PDF)

### Les Aspects

- Commerciaux : réception de la clientèle
- Conception et organigramme de l'étude de cas. Gestion du client et du chien. Prise en charge des problématiques. Différents outils thérapeutiques de travail.
- Juridiques : Les choix de l'identité de votre entreprise. Différents statuts juridiques possibles
- Comptables, fiscaux et sociaux.

o

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Durée de la formation

- Durée : 10 journées soit 70 heures de formation
- Horaire : Lundi à Vendredi 9 h – 12 h et 14 h – 18 h

### Hébergement

Nous sommes dans le Lot et Garonne mais situés aussi près des départements du Gers et des Landes. Vous n'aurez donc pas de mal à trouver différents lieux d'hébergement.

Le centre de formation ne s'occupe de vos recherches de l'hébergement ni des repas et nous vous invitons à faire vos recherches dans les alentours de Sainte Maure de Peyriac (47170)

Plus de renseignements sur les hébergements en vous inscrivant sur le [groupe facebook dédié aux stagiaires en formation](#).

### Lieu de la formation

CENTRE HERVE PUPIER

Lieu dit Montalivet

2061 route de Sos

47170 Sainte Maure de Peyriac

(Lot et Garonne – Nouvelle Aquitaine)

Siret n°811 491 554 00028

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Prix de la formation

Le tarif de cette formation est de:

- **Formation avec chien** :  
2724,00 Euros dont :  
1362,00 Euros lors de votre inscription  
et solde, soit 1362,00 Euros le jour d'entrée en  
formation.
- **Formation sans chien** :  
2520,00 Euros dont :  
1260,00 Euros lors de votre inscription  
et solde, soit 1260,00 Euros le jour d'entrée en

### Inscription.

- Vous pouvez vous inscrire à cette formation en ligne en utilisant la boutique
- Vous pouvez également vous inscrire en renvoyant le présent dossier d'inscription, après l'avoir rempli soigneusement à l'adresse indiquée , accompagné du règlement de l'acompte
- Des réception de votre inscription, une confirmation de celle ci vous sera envoyée.

### Prochaines formations

**Vous trouverez sur notre site [www.hervepupier.com](http://www.hervepupier.com) le calendrier des formations.**

Inscrivez-vous suffisamment à l'avance pour être certain d'obtenir une place.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Merci de nous retourner votre dossier d'inscription ci après, accompagné de :**

- Copie carte de tatouage
- Copie carnet de vaccinations ( Carré Hépatite Parvovirose Leptospirose ). Les vaccins Rage et Toux du chenil ne sont pas obligatoires mais fortement conseillés.
- Votre acompte par chèque bancaire ou virement bancaire sauf si vous avez déjà réglé celui-ci en passant par la boutique du Centre.

## DOSSIER D' INSCRIPTION FORMATION EDUCATEUR CANIN

Merci de cocher les bonnes cases.

Je soussigné :

Nom et Prénom :

Habitant à :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone Fixe :

Mobile :

Mail :

M'inscris à la Formation « **Educateur canin** » **session du:**

Sans chien

Avec chien

Avez vous un handicap susceptible de vous gêner lors de votre formation et si oui lequel?

(Merci de fournir la copie de la carte de tatouage et vaccins du chien accompagnant. Attestation d'assurance si chien catégorisé.).

• **Formation avec chien** :

2724,00 Euros dont :

1362,00 Euros lors de votre inscription

et solde, soit 1362,00 Euros le jour d'entrée en formation.

• **Formation sans chien** :

2520,00 Euros dont :

1260,00 Euros lors de votre inscription

et solde, soit 1260,00 Euros le jour d'entrée en formation.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

# REGLEMENT INTERIEUR A NOUS

## RETOURNER SIGNE

### TERRAIN, ACCES AU TERRAIN ET AUX LOCAUX, MESURES DE SECURITÉ

- 1- Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse.
- 2- Les chiens doivent être détendus avant de pénétrer sur le terrain de travail et ne doivent y rentrer qu'à la demande du responsable.
- 3- Les chiens ne doivent pas divaguer sur les terrains de dressage et de détente sauf autorisation du responsable.
- 4- Les excréments accidentels doivent être ramassés par les maîtres.
- 5- Les chiens sont strictement interdits dans les locaux de bureaux et salle de formation.
- 6- Les box utilisés sont propres et doivent être rendus propres. Le matériel de nettoyage est fourni par le centre de formation.
- 7- Il est interdit de fumer pendant que l'on travaille son chien ainsi qu'en salle de formation. Des pauses sont prévues à cet effet.
- 8- Les mégots de cigarettes ne doivent pas être jetés au sol, tout comme tout autre détrit. Des cendriers et poubelles sont prévues à cet effet.
- 9- Les parties privatives de l'entreprise sont des accès interdits.
- 10- Les véhicules doivent être garés sur la partie Parking du terrain.
- 11- Les chiens doivent être à jour de leurs vaccins ainsi que de tous documents obligatoires prévus par la législation.
- 12- Un devoir de réserve est exigé sur le travail de chaque maître et son chien et entre les stagiaires en formation.
- 13- Aucun coup sur un chien ne sera toléré..
- 14- Tenue vestimentaire et langage correct exigés.
- 15- Les différents lieux autorisés aux stagiaires sont propres et doivent le demeurer.
- 16- Les précautions et mesures de sécurité doivent être respectées. Les contacts avec un autre chien que le vôtre, ou contact chien à chien sont interdits, sans avis et autorisation préalable du responsable.
- 17- Le respect des horaires est impératif.
- 18- ASSURANCES : L'assurance responsabilité civile professionnelle de l'entreprise ne fonctionne en cas de problèmes, uniquement que sur le terrain d'entrainement et en présence et à la demande du responsable. Le stagiaire doit avoir une assurance responsabilité civile pour les autres cas.
- 19- En cas d'un nombre insuffisant de stagiaires à une session de formation, le centre se réserve le droit d'annuler celle-ci en proposant une autre date de formation. Le centre devra prévenir par courrier recommandé avec AR les stagiaires de cet annulation au moins 8 jours avant la date prévue de ladite formation.

Signature du stagiaire, précédée de la Mention : « lu et approuvé »



## REGLEMENT INTERIEUR A NOUS RETOURNER SIGNE

20- Tout désistement à une formation ou le stagiaire est inscrit devra faire l'objet d'un courrier recommandé justifiant le désistement et ce au plus tard 8 jours avant la date de commencement de la session de formation. Toutes pièces justificatives devront être fournies en annexes de la lettre de désistement. l'organisme de formation fera, en fonction des éléments reçus, un avoir qui sera valable pendant une année complète sur une session ultérieure.

21- Délais d'inscription à une session de formation. Le délai d'inscription à une formation est fixé à 30 jours avant la date effective d'entrée en formation. Exceptionnellement et en fonction de la disponibilité et du quota de stagiaires sur une session, des inscriptions peuvent encore être acceptées dans cette fourchette de 30 Jours.

Signature du stagiaire, précédée de la Mention : « lu et approuvé »

## REGLEMENT INTERIEUR A NOUS RETOURNER SIGNE

1- Les appréciations du responsable ou des personnes habilitées par l'entreprise sur les contrôles de connaissances et remise des certifications de formation aux stagiaires sont irrévocables et sans appel.

2- Toute absence d'un stagiaire pendant sa formation devra être justifiée.

3- Toutes les formalités administratives, documents, avis de prise en charge et règlements doivent être assurés le jour d'entrée en formation.

4- Les sommes versées à l'inscription à une formation sont définitivement acquises par l'entreprise en cas de désistement du stagiaire pour quelle que cause que ce soit et ce, dans les 8 jours avant la date d'entrée en formation.

5- Une fois le stagiaire entré en formation, le montant de la formation est dû dans sa totalité en cas de départ non justifié ou non valable donné par celui-ci. L'organisme se réserve le droit d'expulser un stagiaire de la formation en cas de manquements de sa part quel qu'il soit, et dans ce cas l'entreprise remboursera le stagiaire au prorata du travail non fait.

6- Tout désistement à une formation ou le stagiaire est inscrit devra faire l'objet d'un courrier recommandé justifiant le désistement. Toutes pièces justificatives devront être fournies en annexes de la lettre de désistement.

L'organisme de formation fera un avoir du montant de la formation ou du montant de l'acompte versé qui sera valable pendant une année complète sur une session ultérieure. Sauf cas de force majeure justifiée et à l'appréciation de l'organisme, il pourra être envisagé une annulation et un remboursement, frais de dossier de traitement à déduire.

Le Responsable – Hervé PUPIER

Signature du stagiaire, précédée de la Mention : « lu et approuvé »